Italie : premier pas en commission pour une loi interdisant le voile intégral

02/08/2011 à 22h01

Une commission parlementaire italienne a adopté mardi un projet de loi présenté par une députée de la majorité au pouvoir prévoyant l'interdiction de la burqa et du niqab dans les lieux publics, qui sera mis au vote en séance plénière en septembre.

Le texte qui interdit de masquer le visage avec une burqa, un niqab (voile intégral complété par une étoffe ne laissant apparaître qu'une fente pour les yeux), tout autre vêtement "d'origine ethnique" mais aussi un casque de moto a été approuvé grâce aux voix du parti PDL de Silvio Berlusconi et de son allié populiste, la Ligue du nord.

Les autres groupes parlementaires se sont pour la plupart abstenus alors que le Parti démocrate, principale force d'opposition, a voté contre.

Le projet de loi prévoit des amendes pour les contrevenants, particulièrement lourdes pour les personnes qui en obligeraient une autre à porter la burqa (jusqu'à 30.000 euros d'amende et 12 mois de prison). […]

AFP/Google